

Commission Régionale Arbitrage

L'objectif principal de la saison 2018-2019 pour la Commission Régionale d'Arbitrage restait dans la même lignée que la saison précédente en continuant d'uniformiser et d'améliorer nos actions dans le domaine de l'arbitrage sur l'ensemble du territoire.

Tout d'abord, des colloques ont été organisés en 3 lieux différents (Tomblaine, Arcis-sur-Aube et Bergheim) rassemblant près de 150 cadres de l'arbitrage pour préparer au mieux la saison 2018-2019. Après avoir passé en revue toutes les méthodes de désignation des cadres et la remise des diplômes aux récipiendaires des différents grades, les principales nouveautés réglementaires ont été évoquées. Les divers documents administratifs mis à la disposition des arbitres et JA sur le site de la Ligue ont été présentés. Les participants ont ensuite pu travailler sur des points d'arbitrage ou de juge-arbitrage du championnat par équipe au travers de questionnaires à choix multiples. Ces colloques se sont révélés propices aux discussions et échanges divers en répondant aux différentes questions, interrogations et attentes des arbitres. Ces colloques sont intégrés par la même occasion dans le cycle de formation continue, où une participation à minima 1 fois tous les 3 ans est demandée à tous les titulaires d'un grade de l'arbitrage pour rester en activité. Le suivi du « statut » de chaque cadre est consultable directement sur le site Internet de la ligue.

Sur le plan des compétitions, 511 désignations de JA de clubs neutres ont été honorées sur le niveau national, pré-national et certains échelons régionaux, avec quelques petits ajustements de dernière minute : 317 rencontres juge-arbitrées par le club désigné (62%) contre 194 rencontres juge-arbitrées par un autre club que celui désigné (38%). C'est d'ailleurs à ce sujet qu'après l'enquête sur le championnat par équipes lancée par la Ligue auprès des clubs en début de la seconde phase, la proposition de la mise en place d'une péréquation financière pour rendre une certaine équité pour les clubs face à des obligations de juge-arbitrage ne sera finalement pas retenue, à la demande de la majorité des clubs.

En parallèle, plus de 140 arbitres et 90 JA2/JA3 ont répondu présents sur les diverses compétitions organisées sur le sol du Grand Est, garantissant une certaine qualité de prestation. Une bourse aux arbitres, consultable par les clubs ou organisateurs sur le site Internet de la Ligue a permis de combler rapidement les quelques défaillances.

Enfin, un important travail a été réalisé sur le site Internet pour permettre à nos cadres de retrouver tous les documents utiles et nécessaires pour la gestion de leurs activités.

Commission Régionale Médicale

La commission médicale n'a pas eu à étudier de problème particulier lors de la saison 2018/2019. Les compétitions de prestige telles que les Eurominichamp's, le 4^{ème} tour de critérium fédéral N1, le World Junior Circuit, les Championnats individuels du Grand Est, et les Internationaux Jeunes du Grand Est, ont été couvertes médicalement. Le président de la commission a demandé un ajustement du nombre de parties dans les compétitions vétérans pour éviter tout accident qui pourrait survenir et être imputé à un temps de jeu imposé trop excessif.

Commission Régionale Sportive

L'élément marquant de la saison 2018-2019 aura été la mise en place du championnat par équipes territoriales. Sept départements, rejoints par la Haute Marne à sa demande dès la deuxième phase, ont ainsi expérimenté un championnat à la taille de la grande région, conçu en concertation pour chercher la meilleure compatibilité entre les formules différentes selon les territoires. Avec le groupe de gestion comprenant les responsables départementaux, nous avons été à l'écoute des craintes et des difficultés exprimées, liées en partie à la nouveauté, et qui ont concerné principalement la possibilité de jouer sur différents créneaux horaires dans une même division. La première conséquence aura été le nombre

élevé de demandes de modifications (442), généralement bien accueillies par l'équipe adverse puisque la plupart auront été acceptées.

Une enquête a été réalisée auprès des clubs au cours de la deuxième phase pour connaître leurs attentes. Le taux de réponses très satisfaisant a permis de dégager des pistes d'amélioration et de proposer des principes pour la constitution des poules pour la saison suivante, qui répondent aux demandes majoritaires : proximité géographique en premier lieu, en conservant le choix de la date par l'équipe recevante. Le plus grand changement concernera la phase 2 avec la suppression du calendrier retour qui impliquait la conservation dans leur poule de phase 1 des équipes maintenues à leur niveau.

Le critérium fédéral a été modifié selon les souhaits exprimés en fin de saison précédente : organisation uniquement le dimanche, du niveau régional R2 en 3 lieux, regroupement de la R1 féminine en un lieu unique et autorisation pour les féminines de participer au niveau départemental masculin. Le nombre de participants a légèrement diminué (-5%), tout en restant stable en pourcentage des licenciés traditionnels : 20% des licenciés masculins, 25% des licenciées féminines.

Les championnats individuels du Grand Est en version modifiée ont été un vrai succès et seront reconduits sous le même format pour la saison suivante.

Le championnat vétérans a connu un nombre accru de participants de près du double, avec le choix d'un lieu plus central. Les interclubs jeunes ont concerné un nombre à peu près constant de participants dans les tableaux masculins, mais très peu d'équipes féminines, amenant la commission à proposer la mixité pour la saison à venir, à l'instar de ce qui est maintenant possible en championnat et critérium.

La commission sportive s'est réunie deux fois au siège de la ligue, pour valider les résultats et préparer la saison, ainsi que les calendriers sportifs. La plupart des décisions sportives ont été prises par consultation électronique.

Commission Régionale Emploi-Formation

La Commission régionale emploi-formation s'est réunie le 22 mai 2019 pour faire le point sur la saison.

- Arbitrage

Le domaine de la formation a été fortement sollicité puisque pas moins de 13 séances de formation se sont tenues sur l'ensemble de notre territoire (AC : Commercy ; AR/ JA1 : Tomblaine, Eurville-Bienville, Bergheim, Montcy-Notre-Dame, Haguenau, Schiltigheim, Châlons-en-Champagne ; JA2 : Tomblaine) rassemblant ainsi près de 150 stagiaires. Une formation JA3 (Zone) s'est également déroulée sur notre territoire avec 4 stagiaires de notre Ligue. De plus, 3 nouveaux formateurs sont venus renforcer nos rangs avec Astrid HOLLÄNDER et Antonio PINTO pour le grade FO AR/JA1 et Alain PERRON pour le grade FO AN.

Enfin, un regroupement des formateurs JA2/JA3 de la zone Est (zone 05) s'est tenu à Tomblaine pour discuter de la mise en place dès la saison 2019-2020 de la numérotation internationale des tableaux et tirages au sort. Une réflexion et des échanges se sont engagés pour mettre en place une formation continue de nos JA2 (JA du Critérium Fédéral) et JA3 (JA des autres épreuves régionales). La première session s'est déroulée à Tomblaine en juin 2019 rassemblant une trentaine de JA.

- Technique

Pour la saison 2018 -2019, la filière des formations techniques a connu quelques changements.

En effet, l'apparition d'un nouveau niveau initial « Initiateur de Clubs (IC) », prérequis à « l'Animateur Fédéral (AF) » qui était le premier grade jusqu'alors, a quelque peu bouleversé l'organisation régionale.

Le choix a été fait de maintenir une formation « Animateur Fédéral » pendant les vacances de la Toussaint 2018, module ayant réuni 12 stagiaires à Maizières-Lès-Metz, et de proposer une formation de formateurs « Initiateur de Club » les 02 et 03 janvier 2019 à Strasbourg à destination

des référents départementaux « formation », puisque l'organisation de modules relatif à ce niveau est de la compétence des Comités Départementaux.

Ce rendez-vous nous a permis d'harmoniser les contenus de l'Initiateur de Club pour 8 départements sur les 10 composant le territoire Grand Est.

Ainsi, de janvier à juillet, plusieurs Comités ont pu proposer des modules IC à destination de leurs licenciés tout en permettant à des stagiaires issus d'autres départements de participer.

25 stagiaires ont pu avoir accès à ce premier niveau et sont donc habilités à prétendre au niveau supérieur « AF ».

Concernant « l'Entraîneur Fédéral », porte d'accès au Certificat de qualification Professionnelle (1^{er} niveau de formation professionnelle donnant droit à une rémunération contre des prestations pédagogiques), 9 stagiaires ont été formés du 14 au 18 avril 2019 à Pont-à-Mousson. L'examen, puisqu'examen il y a pour ce troisième niveau, s'est déroulé en deux temps en collaboration avec la zone 5. Tous les stagiaires y ont été reçus. Ils doivent maintenant valider leur diplôme par un stage pratique.

Enfin, 2018-2019 a connu la première session du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) mention tennis de table piloté conjointement par la LGETT et le CREPS de Nancy. Initialement, 6 stagiaires avaient pris part à ce module. Malheureusement, un stagiaire a brutalement disparu durant l'année donnant à cette première promotion un caractère très particulier. Au final, deux stagiaires ont pu valider leur diplôme et les trois autres n'ont pas été reçus (ou que partiellement) aux examens.

Cette formation orientée sur le développement de la pratique et sur l'animation pongiste plus que sur la performance et les notions d'entraînement et qui s'est ouverte à la voie de l'apprentissage à la dernière rentrée, doit être un levier essentiel dans la professionnalisation et l'évolution de nos associations.

- **Dirigeant**

Le 2^{ème} colloque des dirigeants s'est déroulé le samedi 13 avril 2019 à Metz pendant le World Junior Circuit. Une dizaine de clubs ont participé aux réflexions organisées autour de la thématique « Quels sont les leviers de développement pour nos clubs ? »

Les échanges ont porté sur :

- La structuration du projet associatif
- L'adaptation aux nouvelles demandes par le club, de son offre de pratiques
- La coopération et la mutualisation entre clubs
- La formation des animateurs/éducateurs
- L'apprentissage peut aussi constituer un levier intéressant pour renforcer nos ressources humaines et développer les compétences dans nos clubs. La création du BPJEPS Tennis de table par apprentissage dans notre Région avec l'implication de la Ligue est une opportunité à saisir.

Je remercie les présidents et les membres des différentes commissions de la branche « Gestion de l'activité » pour le travail effectué durant toute cette saison, ainsi que l'ensemble des salariés de la Ligue pour leur implication.

Corinne STOFFEL

*Vice-présidente en charge de la Branche
« Gestion de l'Activité »*

Communiquer et promouvoir

Le site internet de la ligue www.lgett.fr centralise toujours l'ensemble des informations utiles aux clubs ainsi qu'aux licenciés. Grâce à la mise à jour (presque en temps réel) des résultats sur nos manifestations exceptionnelles et sur les Championnats individuels du Grand Est, nous avons pu constater de beaux pics de fréquentation. Ces mises à jour, au fur et à mesure que la compétition avance, sont très appréciées et nous y apporterons une attention particulière.

La Lettre et le Courrier Officiel

La communication en direction des clubs et des licenciés se fait toujours via nos deux outils principaux :

- la Lettre d'Infos mensuelle qui a été « relookée » en cours de saison.
- le Courrier Officiel qui regroupe toutes les informations à destination des dirigeants.

Les Réseaux sociaux

La ligue a continué d'alimenter régulièrement sa page Facebook, sa chaîne Youtube et son compte Flickr. Nous pouvons souligner le grand succès des albums Flickr avec un record de plus de 8300 vues lors du Critérium Fédéral de N1 organisé à Pont-à-Mousson et plus de 6600 vues à l'occasion des Internationaux Jeunes du Grand Est en décembre 2018.

La Revue Régionale

Le magazine de la Ligue « Grand Est Tennis de Table (GETT) » a trouvé son rythme de croisière avec la parution de trois numéros par saison. En 2018/2019, nous avons notamment pu y lire une interview du Mousquetaire Christophe LEGOUT ou encore du Champion de France 2019 Can AKKUZU. Le comité de rédaction, piloté par Jean-Emmanuel LEGRY, reste à l'écoute de toute proposition d'article !

L'Annuaire Régional

L'annuaire régional, distribué aux clubs lors des Assemblées Générales Départementales, existe désormais également en consultation numérique, sous forme de liseuse. Le lien se trouve sur le site de la Ligue à la rubrique « La Ligue – Communication ».

La Remise des Récompenses LGETT

La désormais traditionnelle soirée de remise des récompenses s'est déroulée le 4 juillet à la Maison Régionale des Sports en présence d'une centaine de personnes. Elle a permis de mettre à l'honneur les meilleurs pongistes, les meilleures équipes ainsi que les clubs les plus représentatifs en termes de développement, de détection et de pratique féminine.

Les équipes de Pro

Le partenariat avec les clubs de Pro est toujours actif. A souligner la belle saison de l'équipe d'ETIVAL ASRTT sacrée championne de France, après avoir battu les Messines en ½ finale.

Les manifestations nationales et internationales

Cette saison encore les manifestations exceptionnelles que la ligue a coorganisées ont été nombreuses :

- les 14^{èmes} Euro Mini Champ's à Schiltigheim du 24 au 26 août 2018
- les 33^{èmes} Internationaux Jeunes du Grand Est à Pont-à-Mousson les 22 et 23 décembre 2018
- le 4^{ème} tour du critérium Fédéral de N1 à Pont-à-Mousson du 15 au 17 mars 2019
- le 9^{ème} World Junior Circuit à Metz du 10 au 14 avril 2019.

Animer et Développer

Le Projet Associatif Global 2016-2020

Le Projet Associatif Global et le suivi des projets de développement a connu, cette année, une légère réorientation. En effet, une réflexion quant à la responsabilité de certains dossiers en lien avec le développement de l'activité s'est opérée. La LGETT a dégagé plusieurs axes pour lesquels elle a choisi de déployer des projets « en son nom ». Non pas que la LGETT se réserve le droit et l'exclusivité des thématiques visées qui peuvent toujours être partagées et adaptées aux territoires ou en être issues, mais elle mènera des actions pilotées et animées directement par l'équipe régionale. De la même manière, le Groupe de Pilotage Développement doit voir son fonctionnement révisé et devenir beaucoup plus interactif.

Les axes retenus prioritairement pour la saison écoulée étaient :

- Le « Dispositif d'Accompagnement des Clubs »
- Le projet « Ping à l'Ecole »
- Le dispositif « Ping Santé Grand Est »
- Le projet « Ping en entreprise »
- Le « Ping pour tous » - Stage Summer Ping
- La valorisation des clubs engagés dans le développement de l'activité par le biais de la remise des récompenses et de l'opération Rentr'O Ping, détaillée dans le bilan technique
- L'accompagnement des « projets club »
- Le BPJEPS Tennis de Table comme socle du développement futur de nos associations

Le Groupe de Pilotage du Développement LGETT

Comme lors de la saison précédente, le GPD s'est réuni en deux temps, afin d'optimiser les projets programmés sur les Comités Départementaux :

- Le 28 août 2018 à BERGHEIM pour les territoires « Est ».
- Le 6 septembre 2018 à BAYEL pour les territoires « Ouest ».

Les membres du GPD se sont de nouveau retrouvés à mi-saison pour faire le point sur l'avancée des dossiers et pour finaliser les annexes des conventions de développement entre la Ligue et les Comités Départementaux le 22 février 2019 à TOMBLAINE.

Le « Dispositif d'Accompagnement des Clubs (DAC) »

Cette saison, nous avons fait le choix de ne pas reconduire les « Formations Flash LGETT » et d'intégrer ces dernières au premier niveau du nouveau DAC. Ce fût un relatif échec. En effet, il apparaît que le DAC, dans sa globalité, est appréhendé, par son apparente « lourdeur », comme anxiogène pour nos responsables associatifs. Une nouvelle version de ce dispositif est à l'étude, remplaçant les « Formations Flash » comme première étape « isolée » du dispositif complet.

Un club a toutefois fait appel au DAC.

- VERDUN SAV TT afin de préparer l'embauche d'un stagiaire BPJEPS et de redéfinir le projet club :
 - o Bilan :
 - Embauche d'un éducateur
 - Ecriture d'un projet club ambitieux
 - Développement de plusieurs partenariats (institutionnels et privés)
 - Augmentation du nombre d'adhérents

Le « Ping à l'école »

12 formations d'enseignants se sont déroulées la saison dernière. Assurées par Thierry WICK et Guillaume KRATZ, elles ont permis de former plus de **200 enseignants** de l'éducation nationale sur 3 territoires (67-10-55) à l'initiation à notre pratique. Les différents cycles scolaires qui ont été pilotés par les professionnels de la LGETT ont donné accès au « ping » à plus de **800 enfants**.

Le kit « Ping à l'Ecole » est prêt. Il comporte le matériel nécessaire afin de faciliter l'approche de notre discipline pour des enseignants non spécialistes de l'animation pongiste et pour les enfants qui

découvrent notre activité. Un guide détaillant des modules d'initiation « clefs en main » est également disponible.

Le « ping pour tous » - le stage « Summer Ping »

Il s'est déroulé à Pont-à-Mousson du 27 au 31 août 2018. 36 stagiaires dont 50 % de nouveaux venus ont montré un grand intérêt pour ce type de séjour qui leur a proposé un stage « intensif » couplant les séances techniques à des activités annexes sportives et/ou conviviales. Le Summer Ping permet aux « mordus » de disposer d'un bon moyen de préparer la saison à venir.

Les conventions de développement avec les comités départementaux

Comme la saison dernière, les **ANNEXES des conventions de développement**, signées pour l'olympiade avec les comités départementaux, ont été actualisées sous la houlette de Bernard SIMONIN en charge du dossier, après concertation avec les équipes de développement départementales.

Cette **annexe de convention, personnalisée** par CD, qui constitue en quelque sorte un tableau de bord pour les partenaires, possède de nombreux avantages :

- Chaque comité met en avant les actions retenues de promotion et de développement par ses élus pour la saison, la Ligue identifie clairement celles qui sont en cohérence avec son Plan de développement global et qui peuvent être sélectionnées pour être éligibles à une aide financière.
- Dans un second temps, en fin de saison sportive, le comité y fait figurer un bilan détaillé des actions menées sur le plan opérationnel, affiche le coût réalisé des actions, analyse les résultats obtenus en fonction des critères d'évaluation retenus pour mesurer la réussite des actions.

Pour la saison 2018/2019, les 9 Comités Départementaux concernés ont utilisé cette annexe de convention. Les aides financières prévues, pour un total de 12 000 euros, ont toutes pu être versées intégralement. On peut relever que les actions réalisées par les CD étaient orientées autour des thématiques suivantes :

- Promotion du TT auprès des nouveaux publics
- Pratiques innovantes
- Apport de soutien humain et matériel aux clubs
- Accompagnement des publics scolaires
- Développement du TT féminin
- Développement en milieu rural
- Découverte et détection auprès des 4/7 ans
- Accompagnement des nouveaux clubs
- Attribution de bourses de développement
- Aide à la licenciation
- Conventions d'objectifs signées avec les clubs
- Ping-santé, bien-être
- Pratique du sport en entreprise
- Mutualisation d'actions entre clubs
- Séminaires de dirigeants de clubs

Le Dispositif « Ping Santé Grand Est »

15 modules de 10 heures se sont déroulés sur la saison 2018-2019 sur différents secteurs. **Les 150 heures** de tennis de table adapté ont été dispensées par **6 éducateurs labellisés PSGE** et ont permis l'accès à notre pratique à **110 personnes** qui n'auraient, à priori, pas pu pratiquer notre discipline. Depuis la fusion, ce sont **31 modules** qui ont vu le jour en deux saisons complètes, dénombant **250 « nouveaux pongistes »**.

Le ping en entreprise – ENEDIS Nancy comme partenaire « test »

La LGETT est en cours de signature d'un partenariat important avec l'agence ENEDIS de Nancy. Ce projet, qui comporte plusieurs variantes, est ambitieux. Il doit être le point de départ d'une approche généralisée des entreprises d'envergure sur notre territoire. Le tennis de table du Grand Est se doit de démontrer que notre discipline est accessible, adaptable et modulable au monde de l'entreprise. Il se doit de montrer qu'il peut être un outil dans la cohésion des équipes, dans le développement du

bien-être au travail, dans la prévention de certaines pathologies (TMS notamment) liées à certains environnements professionnels.

Ainsi, c'est par une après-midi découverte réunissant 30 personnes au COS Villers TT que s'est opéré le premier contact. La pratique proposée s'est alors déclinée en plusieurs ateliers : Le Ping bien-être, le Ping fun, le Ping en liberté, le ping Technique, ...

Convention à venir...

La valorisation des clubs engagés dans le développement de l'activité – Les challenges LGETT

Deux challenges étaient au programme de la dernière « Remise des Récompenses LGETT » début juillet.

Le challenge Développement-Formation demeure celui qui permet de mettre en avant les projets en lien avec l'ouverture de notre discipline à des publics particuliers, à des modalités de pratique différente. Cette ouverture est garante d'un avenir si nous souhaitons attirer de nouveaux adhérents et fidéliser, grâce à des innovations ou des idées novatrices, les licenciés traditionnels peut-être usés par une pratique répétitive voire redondante.

La formation Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) mention Tennis de Table LGETT-CREPS de Nancy, un pilier du développement futur de nos associations

La nouvelle formation BPJEPS Tennis de Table qui s'est ouverte en août 2018 en partenariat entre le CREPS de Nancy et la LGETT a permis de former 6 éducateurs tennis de table. Non pas des entraîneurs, même si les aspects techniques de base sont enseignés, mais bien des **animateurs et développeurs de notre discipline**. L'ouverture à la voie de l'apprentissage cette année devrait être un levier pour nos associations désireuses de s'ouvrir et d'être en conformité avec la réalité des Activités Physique et Sportive dans la société actuelle. Notre développement ne se fera plus uniquement par la logique sportive de notre discipline !

Je tiens à remercier les membres de la branche « Animation, Développement, Promotion » pour leur précieuse collaboration et leur engagement, ainsi que les personnels des services de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table pour leur professionnalisme. Enfin j'adresse une mention spéciale à Pierre LEGENDRE qui coordonne avec maestria tous les intervenants de la branche « Animation, Développement, Promotion » de la LGETT.

Excellente saison 2019-2020 à toutes et à tous.

Philippe BOLMONT

Vice Président en charge de la branche

« Animation, Développement, Promotion »

Branche FINANCES ET PARTENARIAT

Rapport d'Activités 2018/2019



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table

Cette dernière saison a été l'occasion de consolider les comptes, et après un important travail des services administratifs de la LGETT et des bénévoles de la commission des finances, que je remercie au passage pour leur travail minutieux et remarquable, le résultat est à nouveau positif. Les efforts de maîtrise des charges réalisés cette année devront perdurer pour renforcer le haut de Bilan en particulier augmenter les Fonds Associatifs. Le travail en continu de collecte et de consolidation des informations financières a permis aux membres des instances dirigeantes d'avoir une vue précise de l'état des finances à chaque réunion de bureau et de comité afin de piloter les activités de la ligue en connaissant à chaque instant l'état d'atteinte de chaque poste financier pour prendre les bonnes décisions. Avec ce 2^{ème} exercice comptable complet, nous commençons à avoir une vue plus précise des différents comptes et une meilleure prédictibilité qui nous a permis de préparer un budget équilibré pour le prochain exercice en tenant compte des exigences de chaque branche d'activité de la LGETT, et sans alourdir les charges financières des clubs.

La commission a également mis en œuvre le plan de recherche de partenaires défini la saison passée avec l'aide importante des services de la LGETT. Après avoir sollicité les membres du Conseil de Ligue pour déterminer de potentielles entreprises régionales pouvant être intéressées par notre projet associatif, celles-ci ont été contactées individuellement. Malgré l'important travail de communication réalisé, ces contacts n'ont malheureusement pas encore abouti, faute de timing adéquat ou d'engagement déjà réalisés par ces sociétés auprès d'autres fédérations ou associations.

Dans sa volonté d'être au service des clubs, la LGETT s'est efforcée de simplifier les démarches administratives en proposant le prélèvement automatique à des dates définies par avance en début de saison. Cette nouvelle approche qui a rapidement séduit plus d'un tiers de club de la grande région va tendre à se généraliser.

Les méthodes de travail et les outils utilisés sont parfaitement maîtrisés et utiles pour nos commissaires aux comptes et pour permettre une transparence totale sur nos finances. La mise en place notamment, depuis deux exercices, de la comptabilité analytique permet d'avoir un suivi régulier et détaillé de l'activité de la Ligue. Grâce au travail conséquent et aux efforts réalisés au quotidien par les bénévoles et les services de la Ligue, les finances de la LGETT sont saines et maîtrisées.

Christophe PORTE
Vice-président
Chargé des Finances et des Partenariats

DETECTION

La saison 2018/2019 a été la première saison pleine avec le dispositif régional de détection, avec la mise en place d'un responsable régional de la détection à plein temps, Cyril Mayeux, aidé par Sébastien Koehler.

Cette saison avait la volonté de lancer une dynamique chez les plus jeunes, avec la mise en place d'un challenge autour du recrutement appelé « Rentr'O Ping » qui a permis de récompenser 8 clubs pour leur dynamisme concernant la recherche de nouveaux licenciés de moins de 11 ans.

Cette opération est d'ailleurs à nouveau mise en place pour la saison 2019/2020.

L'intégration des jeunes issus de la détection sur les stages régionaux est positive et le stage régional de détection a connu une très belle évolution en termes de participation, passant de moins de 10 participants à plus de 30 participants.

Par la suite, ce sont 8 joueurs de la Ligue qui ont participé au stage interrégional de Reims en avril 2019.

Puis ce sont 5 joueurs (Arthur Tack, Nathan Mathis, Maho Girard, Roméo Muller et Lucas Simon) qui se sont rendus au stage national de Fontaines début juillet. Maho et Roméo ont été sollicités par la Direction Technique Nationale pour effectuer une saison d'évaluation complémentaire en 2019/2020 afin d'intégrer le suivi de la Détection Nationale.

Pour cette saison 2019/2020, l'objectif est de continuer à développer des stages détection soit centralisés, soit dédoublés dans les secteurs Est et Ouest dès que possible. Un second objectif est de continuer à rapprocher la détection régionale du Pôle Espoir, avec 3 stages en commun prévus sur le site du Pôle dans la saison.

STAGES

Au-delà des différents stages nationaux effectués par nos jeunes, on notera plus particulièrement les stages ITTF effectués par Charlotte Lutz au Luxembourg, ainsi qu'au Japon par Myshaal Sabhi.

Au niveau régional, de juillet 2018 à juin 2019, ce sont 7 stages régionaux qui ont été mis en place par la Ligue, pour un total de 33 journées afin de permettre à nos meilleurs jeunes de progresser ensemble en augmentant leur volume d'entraînement, et de varier de leurs partenaires d'entraînement habituels.

Pour cette saison 2019/2020, une réflexion doit se porter sur les stages estivaux, afin de les rendre plus efficaces.

COMPETITIONS

Délégations « Grand Est »

Euro Mini Champ's (24 au 26 août 2018 – Schiltigheim)

Une dizaine de joueurs de la Ligue ont participé à cette compétition sous différentes formes d'engagement (équipe de France, Equipe Grand Est, Bourse Ligue et inscriptions libres), avec comme résultats principaux :

- 2^{ème} place pour Léa Minni (2006 filles)
- 2^{ème} place pour Elise Pujol (2007 filles)
- 3 autres joueurs dans le tableau principal : Noémie Comte (2007 filles) ; William Koehl et Mathéo Ruder (2006 garçons)

Internationaux Jeunes de Namur (31 octobre et 01 novembre 2018 – Namur, Belgique)

6 jeunes du Grand Est (1 équipe de 6 joueurs de benjamins à cadets), avec comme résultats principaux :

- Médaille d'or pour le challenge par équipe
- 3^{ème} place pour Julia Koch (Cadettes) et Valentin Celikkaya Schaeffer (Benjamins)

Internationaux Jeunes du Grand Est (22 et 23 décembre 2018 – Pont-à-Mousson)

25 jeunes du Grand Est (de poussins à cadets), avec comme résultats principaux :

- Médaille d'or pour Cécile Ancelot en cadette
- Médailles d'argent pour Julia Koch, Clémence Guillemain et Noémie Comte
- Médailles de bronze pour Elise Pujol et William Koehl
- Et une 2^{ème} place au challenge par équipe pour la délégation Grand Est

Championnat de France des Régions (19 au 21 février 2019 – Besançon)

4 équipes, en minime et cadets, avec comme résultat :

- Minimes filles : 2^{ème}
- Minimes garçons : 2^{ème}
- Victoire au challenge Devys, qui récompense la meilleure délégation en Minimes
- Cadettes : 4^{ème}
- Cadets : 8^{ème}

Internationaux Jeunes de Liège (13 au 14 avril 2019 - Spa, Belgique)

7 jeunes du Grand Est (poussins à benjamins), avec comme résultats principaux :

- Médaille d'or pour Maho Girard (poussin)
- Médaille d'argent pour Roméo Muller (poussin)
- Médaille d'or en compétition par équipe pour Maho Girard et Roméo Muller en catégorie poussin.

À noter que la Ligue n'a pas participé aux "Mini interligues" et aux « Internationaux jeunes du Luxembourg », car ces derniers se déroulaient en même temps que les premiers championnats individuels du Grand Est.

Résultats Championnats de France

Championnat de France individuel

Dans la catégorie "Benjamin" : malheureusement aucune médaille cette année.

Dans la catégorie "Minime" :

- Médaille d'argent en double pour Léa Minni et Elise Pujol.
- Médaille de bronze en simple pour Léa Minni et Elise Pujol.

Dans la catégorie "Cadet" :

- Médaille d'argent en individuel pour Charlotte Lutz
- Médaille de bronze en double pour Charlotte Lutz, associée à Lucie Mobarek

Dans la catégorie "Junior" :

- Médailles d'or en simple et en double pour Myshaal Sabhi (associé à Dorian Zheng)

Dans la catégorie "Senior" :

- Médaille d'or pour Carole Grundisch en double dames, avec Laura Gasnier, et en double mixte, avec Emmanuel Lebesson.
- Médaille de bronze pour Pauline Chasselin en individuel et en double dames, avec Audrey Zarif.

Championnat de France par équipe :

- Titre de championne de France de Pro Dames pour le club de l'ASRTT Etival
- ½ finaliste du championnat de France de Pro Dames pour le club de Metz TT
- 7^{ème} place en Pro B Messieurs pour le club de Metz TT.
- Descente du club de SU Schiltigheim TT en Nationale 1 Dames.

ACCES HAUT NIVEAU

Cette saison, 4 sportifs du Grand Est étaient présents dans les structures fédérales.

Du côté du Pôle France INSEP, c'est Myshaal Sabhi qui a effectué une première saison satisfaisante pour son entrée dans la catégorie junior, avec un très beau doublé au championnat de France. A lui de confirmer encore une fois cette saison au niveau international.

Tandis qu'Elise Pujol et Charlotte Lutz, au Pôle France de Nancy, ont continué leur progression, au niveau internationale cadette. Avec une médaille d'or historique pour l'équipe de France Cadette qui remporte pour la 1^{ère} fois de son histoire la compétition par équipe des Championnats d'Europe Jeunes, à laquelle Charlotte Lutz a grandement contribué, sous la houlette de Ludovic Remy.

A noter que pour cette saison 2019/20, Célian Besnier rejoint le Pôle France de Nantes pour sa deuxième année cadet.

Concernant le Pôle Espoir Grand Est, il comptait 11 joueurs pour la saison 2018/19. Pour cette saison 2019/20, l'effectif est de 14 joueurs, avec 4 élèves en primaire, 7 élèves en collège et 3 élèves au lycée.

Guillaume SIMONIN
Coordonnateur Technique Régional